

de mineurs, une société coopérative pour la bouche- rie, l'épicerie et autres denrées de consommation quotidienne, allumaient et exploitaient cette situation.

Une grande part de responsabilité revient, dans cette triste affaire, au commerce local. Les petits marchands, la plupart des ouvriers ou anciens ouvriers mineurs, ne pouvaient pardonner au sous-directeur de s'intéresser plus à la collectivité qu'à ses intérêts personnels. — Etrange logique des choses ! Et c'est au nom des principes socialistes qu'on mène ce soulèvement !

Depuis plusieurs mois déjà, on trouvait sur les palissades des mines, traces à la craie, des inscriptions : « WATRIN EST CONDAMNÉ ! »

Dans tous les grands événements, on trouve une petite cause produisant un grand effet.

Le 9 janvier, Bedel, ancien ouvrier remorqué, était surpris en flagrant délit de vol de briques de charbon. Bedel, qui a vingt-trois ans, est marié ; il a de lourdes charges, il vole du charbon : son beau-père fait une démarche pour obtenir sa grâce, il n'est pas écroué ; le 25 janvier, Bedel est condamné par défaut par le tribunal correctionnel de Villers-au-Port, à six jours de prison. Le lendemain 26, à une heure de l'après-midi, Bedel, à la tête d'un groupe d'exaltés, se présente devant le bureau de M. Watrin, y pénètre entraînant ses compagnons qui sont armés de couteaux et de bâtons, et leur criant : « Laches, vous ne tenez et vous n'osez rien lui dire ; attachez-le donc au fourneau ! »

Watrin, avec une impassibilité héroïque, reste assis à son bureau, achevant une lettre commencée. On crie : « Enlevez-le ! » On saisit sa chaise, on le force à se lever et à suivre les gens de la mairie pour entendre les réclamations des grévistes.

Watrin gravit stoïquement le sentier escarpé qui conduit à la mairie, entouré de ces forcés qui lui crient : « A l'eau ! à l'eau ! » On lui jette de la boue... son supplice commence.

Couragement de ses chefs, noble exemple de solidarité, deux ingénieurs, MM. Chabaud et Verzat, sont venus se placer aux côtés de leur chef, pour le défendre et, s'il le faut, pour partager son sort... N'est-ce pas là un trait vraiment digne d'admiration ?

Saluons ces hommes de devoir auxquels un gouvernement honnête aurait dû, depuis longtemps, décerner un témoignage éclatant de la juste estime publique à laquelle ils ont droit.

La mairie, M. Cayrade, le maire, et quelques conseillers municipaux s'étaient réunis dans le local de l'Ecole de la rue des Lignes.

Sur les sept conditions présentées à sa signature, Watrin, mandataire de ses chefs, n'en accepte qu'une : le paiement par quinzaine. Il refuse de donner sa démission que la quinzaine seule a le droit de lui demander ; il obtient qu'on attende le retour de l'administrateur, M. Petit-Jean, et qu'on renvoie la discussion au lendemain, après-midi.

A ce moment arrivait M. Laur, l'ingénieur en chef des mines, représentant le gouvernement ; le sous-préfet de Villers-au-Port, les gendarmes, que le maire Cayrade renvoie grossièrement.

M. Laur, l'ingénieur en chef, propose de visiter les mines avec les délégués des ouvriers et de signer un décret contre le feu. Watrin demande à le suivre, et le maire dit à M. Laur : « Ne le quittez pas. Les délégués affirment qu'ils répondent de tout. On sort pour se rendre à Bourras ; mais une immense clameur accueille Watrin, et les délégués se précipitent sur lui, des pierres sont lancées, les cris : « A l'eau ! à l'eau ! » retentissent. Les ingénieurs Chabaud et Verzat ont repris leur poste d'honneur de chaque côté du sous-directeur. La boucassade est telle que M. Laur est obligé de se réfugier avec M. Watrin dans une cuisine peu assainie.

La palissade cède en quelques instants sous les assauts de la foule ; on a le temps de gagner un vieux bâtiment abandonné, où se trouvaient autrefois les bureaux de la compagnie, et là, Watrin, toujours accompagné de ses chefs, se défend avec une telle vaillance que les gendarmes, les ingénieurs et les autres agents de la force armée ne peuvent pas empêcher sa fuite. Les deux mille furieux assiègent la maison en proférant des cris de mort : une échelle se trouve là ; elle est appliquée devant une fenêtre, et les hommes se précipitent sur le toit. Le premier étage est déjà pris d'assaut quand la porte de l'escalier est enfoncée avec fracas... Watrin peut compter les instants qui lui restent à vivre... On frappe furieusement à la porte où il se trouve avec ses deux amis. Il leur ordonne d'ouvrir et se présente seul aux coups des assaillants.

Aussitôt un ferguson, Henri Lescaur, lui assène sur la tête un coup d'embarre, sorte de masse en chêne. Watrin ébranlé en poussant un long cri de douleur qui résonne sur ses hourdes, il perd son sang par une large blessure, le soleil est enlevé, l'us est à découvert. L'ingénieur Chabaud veut le couvrir de son corps, il est lui-même frappé au front et Lescaur, ce sauvage, lance encore son arme contre l'ingénieur Verzat sans succès.

Un autre ouvrier, Blanc, lance à la tête des ingénieurs un des panneaux de la porte ; les femmes saisissent Watrin par les cheveux et le criblent de coups. Cette horrible scène se prolonge jusqu'à l'arrivée du maire, qui vient à quel rôle ? solliciter de Watrin de donner sa démission pour calmer la foule.

Watrin résiste encore, il réclame en vain, le secours des gendarmes que le maire a renvoyés ; enfin il signe, mais il est trop tard, et c'est en vain que le maire annonce cette démission à la foule : « Ce n'est pas sa démission, c'est lui qu'il nous faut ! A mort ! à mort ! »

Voilà ce qu'on lui répond, et de nouveau des échelles sont dressées, on envahit la salle, on se jette sur lui, les uns le poussent vers la porte pour le livrer à la foule qui aboie comme une meute de chiens enragés ; d'autres, sans succès encore, le tirent vers la fenêtre pour l'y précipiter. Trois hommes l'enlèvent et le jettent à terre, où les femmes et les enfants le piétinent et se livrent à d'autres horreurs !

Pendant ce temps, les ingénieurs Chabaud et Verzat ont été sauvés par un agent de la police. Ce n'est pas lui qui les a fait échapper par la fuite au sort qui les attendait.

Quelle plume vengeresse, quelle parole éloquentة décrira la scène qui s'est prolongée ensuite jusqu'à la nuit autour du corps de la victime ? non pas du cadavre — car Watrin, bien que moribond, respire encore, et ce n'est qu'à minuit, à l'hospice où l'on a pu le transporter, que le malheureux expire en pardonnant peut-être à ses meurtriers !

L'heure de la justice est venue ! Espérons que cette justice sera ferme, loyale, compatissante aux malheureux, mais sans défiance, comme il convient dans un pays libre où il est nécessaire d'apprendre à tous le respect de la vie humaine !

MATRE X...

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le conseil des prud'hommes s'est réuni mardi, à dix heures du matin, dans la salle ordinaire de ses séances, pour procéder, conformément à la loi du 7 février 1880, au remplacement de ses membres et vice-président, dont les pouvoirs ont pris fin le 3 avril. Etaient présents : MM. Charles D'Halluin, président sortant, Romani Picavet, Alexandre Vernier, Georges Motte, César Pollet, Victor-Bonnaeve-Pequeur, François Delétoile, tous prud'hommes patrons ; Charles Dervaux, vice-président sortant, Charles Bonnes, Joseph Mounier, Louis Kowalski, Achille Lepers, Louis Carpentier, Henri Segard, Rémy Degalle, prud'hommes ouvriers.

A un constitué un bureau provisoire composé de MM. Bonami Picavet, prud'homme patron le plus âgé, remplissant les fonctions de président, et Bonnaeve Pequeur, prud'homme patron le plus jeune remplissant les fonctions de secrétaire. Les élections ont donné les résultats suivants : Président : Volants, 15 ; M. D'Halluin, 10 voix, élu ; M. Achille Lepers, 5 voix. Vice-président : Volants, 15 ; M. Dervaux, 8 v., élu ; M. Lepers, 5 v., M. Bonnie, 1 v., 1 bulletin blanc.

M. Picavet a déclaré élu M. D'Halluin et Dervaux, puis M. Bonnaeve-Pequeur, secrétaire, a donné lecture du procès-verbal. La séance a ensuite été levée.

La fête de la Pentecôte a été célébrée dans toutes les églises avec une grande solennité. La Pentecôte est restée l'une des fêtes catholiques les plus en honneur ; c'est aussi la plus ancienne de la chrétienté, après Pâques, car elle est d'institution apostolique. Aussi dans toutes les paroisses, les offices du jour se sont dits au milieu d'une énorme affluente de fidèles.

Le concours de la Société de géographie aura lieu cette année comme l'année dernière dans le local de l'Ecole de la rue des Lignes.

Ecole Nationale des Arts industriels. — Par décision de M. le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des cultes, les vacances de l'Ecole Nationale des Arts industriels commenceront le 1er août pour prendre fin le 14 octobre inclusivement.

L'après-midi de dimanche a été fort triste par suite du temps pluvieux et éminemment mélancolique. Cette inclémente de la température a beaucoup nui à la décade de l'Alouette, que représentaient seuls quelques marchands de gantiers et de ruisseaux.

Lundi, nous avons joué d'une matinée splendide et d'une soirée supportable, malgré des menaces d'un violent orage.

Le Grand-Place était fort animée : vingt couples sont allés faire prononcer leur union à l'Hôtel de Ville. On voit, la tradition du lundi de la Pentecôte ne se perd pas.

Un bébé roubaisien lauréat. — Roubaisien tical dénommé le premier rang dans tous les concours, même dans ceux des balys.

Lundi, a eu lieu au Palais du Trocadéro, à Paris, la distribution des médailles aux lauréats du Concours des Bébés. Une des principales attractions de la fête a été la présence du jeune Nydome Walez, candidat de la ville de Roubaix, qui a obtenu le 1er prix de la 5e série. Ce bébé pèse 144 livres et mesure 1 m. 27 c. ; il est âgé de 5 ans 1/2.

Le rallye-pape, organisé dimanche matin par les m. embers du Club Hippique, a été quelque peu contrarié par le mauvais temps. Une vingtaine de cavaliers y ont cependant pris part. Le départ a eu lieu à neuf heures un quart sur le boulevard de la Chapelle, à Paris.

Tourcoing. Les gentlemen-riders ont suivi le boulevard, le Vert-Pré, l'avenue du château de M. Devémy, à Bondueux, et le Brun-Pain. L'arrivée, qui a présenté un fort joli coup d'œil, s'est faite à dix heures sur le champ de courses de Tourcoing, à l'endroit dit « plaine Vandeulouque ».

Voici les résultats : M. Ribeaucourt, toujours invincible, a obtenu le premier prix, soit une remarquable terre-ouïte. Des flots de rubans ont été décernés à MM. Geoffroy Florin, second, et Vermaux, troisième. Ces deux derniers montaient des chevaux sortant de l'excellent écurie Crépén.

Durant la course, au saut des fossés, deux chevaux sans gravité se sont perdus. Un p. de la pluie, de nombreux équipages attendaient au Brun-Pain nos intrépides cavaliers...

La journée & la soirée de lundi ont été fort agréables, pugilats, bris de clôture et autres événements ont attiré beaucoup de monde.

La journée de mardi a été fort agréable. Les bruyants corporation des disciples de Gambusins s'est signalée par de nombreux et belliqueux exploits.

Deux cents personnes s'étaient rassemblées rue de Flandre et considéraient avec terreur une bataille survenue entre pochards. Un agent muni d'un contrat de ce qui se passait, accourut ; mais à sa vue, les combattants se dispersèrent comme des souris à l'approche de Romainogris. L'emploi causé dans le quartier avait été trop grand pour que ces athlètes d'un nouveau genre ne recussent pas une sévère leçon. Aussi, l'agent les poursuivit et, les ayant rejoint, les conduisit au dépôt. L'un Henri M., est domicilié à Tourcoing ; l'autre, D., demeure rue St-Antoine.

Un compatriote de M. Jules Ferry, le sieur Etienne Griffart, originaire de Saint-Dizier, était, lundi soir, en proie à une humeur massacrante ; il voulait notamment supprimer la police, conformément aux théories des citoyens Blanck et Lafargue. L'ivresse aidant, Griffart, avant de mettre à mal les agents, commença par leur adresser mille expressions outrageantes, ce qui lui valut d'être immédiatement mené au violon.

Quatre individus ont tenté, le même jour, de saccager l'estaminet D'ocourt, rue Saint-Antoine. La police n'a pu appréhender au collet que deux d'entre eux, les nommés Georges Helliez et Paul Delmazure. Celui-ci, ayant six mois de prison à purger en Belgique, se cachait à Roubaix sous le nom d'Ardoüin.

Comme il était donné d'une haute intelligence et qu'une flamme vive animait ses moindres paroles, comme il était grand et beau et qu'il avait un regard pénétrant, il avait inspiré à Livadia une dangereuse sympathie. Quand il lui parlait de la Russie, quand il lui parlait de la liberté et de dévouement sa haineuse ambition, il faisait passer en elle des élans d'enthousiasme ; la jeune fille se laissait prendre au désir de délivrer sa patrie des maux dont elle souffrait, et Livadia, enivré par le succès, avait décidé que cette belle Livadia serait sa femme et que cette beauté et ce grand caractère le serviraient en ses projets. Il savait bien qu'il exerçait sur elle une fascination, il savait mieux que personne les mots par lesquels on éveille l'exaltation toujours prête à éclater en elle. Il était habile à se montrer par les grands côtés, à ne point découvrir ce que ses idées ne pouvaient avoir de vulgaire et de personnel, et à s'envelopper d'un mystère qui séduisait l'imagination de la jeune fille.

Mais au moment où il se croyait sûr du triomphe, Livadia lui avait échappé brusquement, par un de ses énergiques mouvements dont sa forte volonté était capable, et Livadia la connaissait assez pour sentir toute la gravité du coup que cette décision venait de lui porter. Il avait la rage au cœur, il avait aussi un amour blessé, car il aimait ardemment la fille de Nelsor. Livadia, le laissant parce qu'il était pauvre, avait mis le comble à ses haines et abattu le dernier rempart qui arrêtaient le débordement de cette onde agitée.

Le soleil était déjà haut quand le comte Warousoff sortit de son douloureux rêve et, jetant un regard

de défil du côté où elle était partie, s'éloigna et disparut dans les grandes herbes.

Au château, personne ne troubla le repos de Livadia, qu'on supposait dormir profondément. Vers midi seulement comme on allait servir le principal repas, son père frappa à la porte de sa chambre.

La jeune fille était devant son miroir, elle achevait de placer des fleurs qu'elle avait cueillies à la fenêtre.

En voyant entrer le comte, elle courut vers lui, et l'entourant de ses deux bras :

— Bonjour, père, dit-elle ; comment êtes-vous ce matin ? Oh ! la grande nouvelle que tante Pradine m'a annoncée hier soir. J'en ai rêvé. Est-ce bien vrai, nous partons ?

— Oui, nous allons partir, enfant, dit le comte en passant silencieusement sa main sur la tête de sa fille... Cela te fait-il donc grand plaisir ?

— Vous le voyez, père... seulement, j'étais venu demander une grâce : que ce soit le plus tôt possible.

— C'est mon désir et, comme d'habitude, nous nous rencontrons dans un même sentiment.

— Demain, voulez-vous ?

— Le comte sourit de l'impétuosité de sa fille.

— Demain, c'est impossible, enfant, mais dans huit jours, je te le promets.

— Huit jours ! c'est bien long ! mais si c'est nécessaire, je saurai attendre. Nous autres Russes, nous sommes faits de courage et de ténacité, n'est-ce pas père ?

— Qui le dirait en te regardant ? répondit-il. Livadia se retourna et se vit dans la glace. Quand

Nationale l'affaissa subitement sur le trottoir. Des passants s'empressèrent de le relever et de le transporter chez M. Béghagel. M. Laurent, étudiant en médecine et dentiste, arriva aussitôt lui donner les premiers soins.

Arrivèrent en même temps plusieurs docteurs et M. le curé du Sacré-Cœur. Mais tout secours fut inutile.

M. Piat ne reprit sa connaissance et mourut quelques instants après. Il avait été frappé d'une hémorragie cérébrale.

Le corps de M. Piat a été immédiatement transporté à son domicile. Les domestiques étaient seuls à la maison. Mme Piat était venue samedi à Aire-sur-la-Lys, au pèlerinage de N. D. Panetière.

M. Piat était jeune encore, 48 ans, et paraissait jouir d'une très bonne santé. C'était un des notaires les plus estimés de la ville.

M. Piat avait reçu depuis quelques jours, de Léon XIII, la croix de St-Urbain-le-Grand.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal s'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Monsieur, le Rédacteur, Dans votre numéro du 6 courant vous avez rendu compte de la belle cérémonie qui a eu lieu au Collège, le Jeudi de l'Ascension, par la première communion de 68 élèves de l'établissement.

Où, vraiment, d'était beau, c'était émouvant de voir ces petits aller, deux à deux, et si pieusement, recevoir pour la première fois le Dieu présent dans l'Eucharistie, de les voir, suivis à la table sainte par 300 de leurs camarades, leurs sœurs, leurs parents, puis par 200 parents, pères, mères, frères et sœurs.

Reste à adresser nos plus sincères félicitations aux organisateurs. T. D.

AVIS AUX SOCIÉTÉS. — Les sociétés qui content l'impression de leurs affiches, circulaires et règlements à la maison Alfred Roboux, rue Neuve, 17 ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du Journal de Roubaix.

TOURCOING

Chronique religieuse. — La solennité de la Pentecôte a été célébrée dans toutes les églises avec l'éclat que comportent nos magnifiques cérémonies religieuses. Dans chaque paroisse les fidèles assistaient en foule aux offices du jour.

A l'église du Sacré-Cœur la société chorale l'Espérance a exécuté, sous la direction de M. Heinrich, une très belle messe à quatre voix.

Le lundi de la Pentecôte a donné, comme de coutume, son contingent exceptionnel de mariages. Vingt couples se sont présentés hier devant l'officier d'Etat-Civil. Durant toute la matinée les abords de l'Hôtel-de-Ville présentaient un aspect d'animation inusitée.

Les Pompiers ont été, lundi, leur patron St-Mamert. Le matin a eu lieu, en l'église Saint-Christophe, une messe solennelle pendant laquelle la Fanfare a exécuté quelques beaux morceaux de son répertoire entre autres une *Antienne sur l'Alfrancine* qui a été très goûtée. Vers midi MM. Lebon et Caselanguon ont passé le bataillon en revue place de l'Hôtel de Ville. La remise officielle des médailles accordées par le gouvernement a été faite à MM. Scohy, lieutenant, et Verhelde, sergent ; puis le bataillon a défilé devant l'Administration avec une précision fort remarquable.

Hier soir un banquet réjouissant, suivant la tradition, nos braves pompiers et leurs officiers dans une salle de l'Hôtel de Flandre.

Chronique du bien. — Mme Cyrille Bataille, demeurant au grand plaisir, a déposé au poste de police une montre en argent et sa chaîne qu'elle avait trouvée rue de Menin.

Un ballon, parti, dit-on, de Comines, et monté par M. Brownays, de Roubaix, est passé au-dessus de Tourcoing, hier vers six heures du soir, se dirigeant sur la Belgique.

Blanc-Seau. — Une affaire de rébellion assez sérieuse, et qui ménera ses auteurs sur les bancs de la police correctionnelle, s'est produite dimanche vers minuit et demi, à la fermeture des estaminets.

Les gardes-champêtres Delwatte et Martens faisaient sortir les consommateurs du cabaret au Biage, quand trois individus se présentèrent et prétendirent se faire servir à boire. En raison de l'heure avancée et de l'état d'ébriété dans lequel ces associés se trouvaient, le garde Delwarte s'y opposa : alors l'un des individus se rua sur lui et le renversa. Martens courut au secours de son collègue et se mit à lutter d'ongres entre les gardes et les deux ivrognes. Mais force resta à la loi et les deux forcenés, Christophe Allegre et Alfred Durand, ouvriers corroyeurs, ont été écroués à la prison municipale de Tourcoing pour être, après interrogatoire, transférés à la maison d'arrêt de Lille.

Bondueux. — Dans la nuit du 11 au 12 courant, un incendie a détruit une salle dépendant du moulin de M. Louis Delval.

Le moulin et les marchandises ont pu être préservés. Les dégâts sont évalués à 800 fr. et y a assurance pour 3.000 fr. Les causes de l'incendie ne sont pas connues.

LILLE

Mort foudroyante de M. Piat, notaire. — Mort foudroyante de M. Piat, notaire, mort subite de M. Piat, notaire, rue Nationale, lundi matin, vers 11 heures, M. Piat traversait la rue Boucher-de-Perthes, lorsqu'il arriva à l'angle de la rue

elle le voulait, tout était suave, gracieux, carressant dans son délicieux visage, dans sa taille souple et élégante ; cette pure beauté ne semblait envelopper qu'une âme d'enfant, donc comme un rayon de lune, et bien téméraire eût paru celui qui en aurait autrement jugé.

Livadia sourit et descendit au bras de son père s'asseoir pour une des dernières fois en face de tante Pradine dans la sombre salle à manger du château, tout entourée des nombreux portraits de ses ancêtres.

Le même jour, le comte Nelsor eut une entrevue avec le comte Durkin pour la vente du château. Le vieux Slave apporta dans cette affaire la fierté qui ne le quittait jamais et déclara avant d'entrer en pourparlers, qu'il exigeait une condition : un secret absolu jusqu'à son départ. Il entendait quitter ses terres comme un seigneur qui part pour un voyage de quelques mois et non comme un homme ruiné qui réalise les restes de sa fortune.

D'ailleurs ces restes étaient encore fort beaux. Le vieux Nelsor et la tante Pradine avaient été prévoyants et n'avaient pas attendu que le désastre fût complet avant de songer à rétablir l'édifice. Le comte Durkin, qui savait à quoi s'en tenir, accepta tout ce que son voisin voulait, et le contrat fut signé.

Quant Nelsor tint sous ses yeux ce morceau d'argent, il ne put se défendre d'un mouvement de joie.

Les quelques hésitations et le chagrin qu'il avait eus parfois de se séparer de son domaine s'évanouirent entièrement.

Tante Pradine était enchantée ; elle s'attribuait secrètement la plus large part de cette décision,

et, comme elle seule connaissait la France, il lui semblait qu'elle était appelée à en faire les honneurs à son frère et à sa nièce. Tout ce que son cœur de vieille fille renfermait de rêves d'écarts, d'ambitions insouvenies, de téméraires et irréalisables projets, s'était concentré sur ce nouvel arrangement de vie avec une passion qu'on eût dit d'un autre âge. Ce fut avec une activité fébrile qu'elle donna tous les ordres pour le départ et en surveilla l'organisation. Pendant huit jours, tante Pradine fut partout à la fois ; elle fit mettre en caisse la vieille armoire de famille si richement armée, les diamants et les fourrures de la comtesse, sa belle-sœur, et quelques étoffes de prix rapportées de Turquie par le comte Nelsor, dans un voyage de jeunesse. Elle s'occupa même des vêtements de Livadia qui, en proie maintenant à une prostration singulière, ne pensait à rien, n'avait de goût à rien. Quand la vieille fille lui disait avec empressement :

— Voyons, Lydia, mon enfant, il faut songer au départ, à tout ce que tu désires emporter.

Livadia répondait avec impatience :

— Mais je vous l'ai dit, ma tante, ce coffret sous mon bras, et Pérolé, mon cheval cosaque.

Malgré tous ses efforts, Pradine n'en put tirer davantage et dut penser elle-même à ce qui était nécessaire à sa nièce. Livadia passa la plus grande partie de cette semaine accoudée à sa fenêtre, les yeux perdus dans les steppe. Elle n'exprima pas un désir, pas un regret. Un matin elle prit l'argent que son père lui avait donné pour ses fantaisies de voyage et le distribua entièrement à ceux qui l'avaient servie.

JACQUES BRET.

PAS-DE-CALAIS

Le pèlerinage d'Aire. — Nous recevons la dépêche suivante :

« Aire, 14 juin, 5 h. soir. — A huit heures une foule énorme circule déjà dans les rues malgré les menaces hostiles de la dernière heure.

On signale l'arrivée de presque tous les évêques. Mgr de Kende est retenu à Paris par suite de l'arrivée des trois abbés du grand chargé de remettre la barrette aux nouveaux cardinaux.

Mgr NN. Séguin et Bonaud étaient également absents. A 6 heures, Mgr Du Rousseau, évêque de Tournai, a célébré une messe pontificale à l'église Saint-Pierre. L'église était absolument bondée.

Mgr Cartuyvel a prononcé un éloquent allocution.

« Une messe en plein air a été dite à 11 h. sur la Grand-Place.

« A deux heures et demie la procession parcourt les principales rues et s'arrête sur la Grand-Place où le R. P. de la Croix prononce quelques paroles émuees. Une immense acclamation se fait entendre ainsi que les cris de : Vive la France ! Les évêques sont tous présents.

« La procession est terminée à six heures et les pèlerins se retirent emportant de cette fête une impression profonde. »

Le citoyen Goblet paroissien d'Aire-sur-la-Lys. — Voici l'acte de baptême du ministre actuel des cultes, tel que nous l'avons relevé sur les registres de la paroisse d'Aire-sur-la-Lys :

Le vingt-sept septembre 1878 à 4 h. baptisé par moi vicaire de cette paroisse, René-Marie Goblet, de la ville du légitime mariage de M. Joseph Goblet, à Servais, à Savoy, agent-comptable de l'administration militaire et de dame Ernestine Lenoir, née à Lille. Le parrain a été M. René Berembock, représenté par M. René Pottier, et le témoin, M. Joseph Goblet, le marraine a été dame Clémence Goblet, née Delbecq, saul parrain à l'enfant, lesquels ont signé le présent registre.

BELGIQUE

Un drame à Bruxelles. — Un ouvrier pauvre de Waterloo, vena à Bruxelles pour participer à la manifestation du 13 juin, à l'occasion de la fête d'une femme de mauvais moeurs dans sa chambre, lui a donné un coup de poignard à la gorge, et, sur le point d'être arrêté par un agent accouru aux cris de la victime, a tenté de se tuer avec la même arme. L'état du meurtrier et de la victime est grave. Le vol a été le même jour.

Dans un meeting de 1200 personnes tenu lundi à Bruxelles, tous les orateurs ont pris la parole et ont protesté dans un langage violent contre l'interdiction de la manifestation d'hier.

ÉTAT-CIVIL. — Roubaix. — Déclarations de mariages du 13 juin. — Emile Goutier, rue du Tilleul, impasse l'Égusquille, — Julie Lécroix, rue de Croix, 150. — Joséphine Vanhulle, rue de la Chapelle-Carette. — Jeanne Delplanque, rue de Beaupaire. — Gaston Lefebvre, rue d'Heule. — Alfred Chabaud, rue Saint-Jacques. — Marie Duvall, rue d'Artois. — Pierre Pebarth, rue des Longues-Haies. — Jules Desmedt, rue de la Guinguette. — Pierre Trupin, rue de la Basse-Masure. — Léon Van Gasse, rue de Mouvaux. — Elise Liagre, rue de la Chapelle. — M. 14. — Marie Penneux, rue d'Artois. — Cour Joye, 8. — Mathilde Dewandré, rue d'Artois. — Florimond Vanhelleputte, sentier du Ballon. — Germaine Verburg, chemin des Couteaux. — Jeanne Motte, rue du Pays, 24.

Publications de mariages du 14. — Jean-Baptiste Debussche, 23 ans, fleur, rue Richard-le-Noir et Céline Bedeck, 21 ans, sans profession, rue de Croix. — Jean Vanmarcke, 32 ans, tisserand, rue de France, 56. — René Demets, 27 ans, soigneur, chemin des Couteaux. — Jean-Baptiste Desmette, 34 ans, fleur, rue Magenta, et Elodie Mazurelle, 27 ans, fleur, rue de la Chapelle. — Marie Minnebo, dentellière. — Victor Polycarpe, 30 ans, rotier, rue Philippe-le-Bon, et Nathalie Quantannens, 27 ans, ménagère. — Alexandre Beghin, 22 ans, ourdisseur, rue de Fontenois, et Henriette Herbin, 20 ans, couturière, rue Turgot. — Henri Gallez, 25 ans, peintre, rue de Tourcoing et Florence Demeurle, 25 ans, tisserand, rue Saint-Joseph. — Oscar Accart, 27 ans, déburrer, rue Bayard, et Mathilde Tackens, 21 ans, bobineuse, rue de la Chapelle. — Alphonse Lagache, 20 ans, peintre, rue Grétry, et Cordule Weigo, 19 ans, pignonne, rue de la Chapelle. — Léon Van Gasse, 25 ans, employé de commerce, rue de Lannoy, et Mathilde Dervaux, 30 ans, sans profession. — Henri Cau, 24 ans, sans profession, et Octavie Verhelde, 20 ans, sans profession. — Henri Desmet, 30 ans, garçon boucher, et Sophie Senoux, 32 ans, sans profession. — Victor Swinvoort, 30 ans, liseur, rue du Collège et Céline Vanclemont, 20 ans, journalière, rue du Fort. — Théodore Florin, 27 ans, liseur, et Zélie Seys, 27 ans, sans profession. — Alphonse Vanost, 22 ans, cordonnier, rue de la Barbe-d'Or, et Marie Demol, 19 ans, fleurisse. — Elouard Neirneck, 23 ans, rentier, rue de Flandre, et Marie Pruvost, 22 ans, bobineuse, rue de la Lys. — Anatole Liagre, 29 ans, monteur de Jacquards, rue Decrême, et Malvina Carton, 20 ans, bobineuse, rue de la Campagne. — Alfred Debergh, 23 ans, marchand de chiffons, rue de Lannoy, et Léon Haroux, 22 ans, retordeuse. — Joseph Delaby, 24 ans, liseur, cour Desfontaines, et Blanche Rousseaux, soigneur, rue Henri Debussche, 40 ans, pâtissier, et Emma Verhelde, 22 ans, sans profession. — Pierre Laitte, 39 ans, voyageur de commerce et Anne Voreux, 48 ans, épicière.

Mariages du 14. — Alphonse Fontaine, 45 ans, maréchal de charrues, rue de la Chapelle-Carette, 66, et Marie Jacquem, 42 ans, sans profession. — Henri Florin, 30 ans, ourdisseur, rue Saint-Quentin, 31, et Emérence Lecerant, 31 ans, rattacheuse, rue Sainte-Élisabeth, 26. — Léon Deschellier, 24 ans, domestique, rue Turgot, et Marie Vanovermyn, 24 ans, bobineuse, rue du Chemin de Fer. — Henri Delcroix, 30 ans, tisserand, rue du Collège, et Marie Vanclemont, 24 ans, tisserand, rue du Collège, 113. — Arthur Morillon, 27 ans, compositeur typographe, et Marie Pellart, et Laure Beugre, 28 ans, pianiste, rue de la Lys. — Alphonse Voreux, 30 ans, laveur, rue des Longues-Haies, 56, et Céline Thille, 21 ans, tisserand, rue Hutin. — Auguste Gosses, 26 ans, rentier, rue Saint-Maurice, et Olympe Mabeu, 23 ans, bobineuse, rue d'Arcois. — Léon Van Gasse, 29 ans, domestique, rue des Longues-Haies, cour Tonneau, 3.

LIVADIA

PAR JACQUES BRET

— Vous partirez, Livadia, au moment même où le sang slave fermenté et se soulève ! Mais ne sentez-vous pas que c'est impossible... que vous ne le pouvez pas... que je ne le veux pas !

La jeune fille se leva, pâle et froide. Cependant une émotion violente l'agitait, car les battements de son cœur soulevaient son lourd manteau. Mais sa voix ne trembla pas quand elle reprit avec un calme glacé.

— Depuis hier, ma décision est prise ; j'ai fermement passé, il ne m'appartient plus, je ne verrai plus que l'avenir.

— Et moi aussi, s'écria-t-il en s'abandonnant à toute sa violence, je ne verrai plus que l'avenir, mais cet avenir vous le donnera à moi. Je l'ai juré, Livadia, je le veux ! Nul être au monde ne me fera rétract